



Monsieur GEROMIN
Directeur
Régie des remontées mécaniques
38410-Chamrousse

Copie : Madame le Maire

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous présenter mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année. Puisse 2022 aider Chamrousse et les chamroussiens à trouver les orientations nécessaires pour entrer dans une période où le réchauffement climatique oblige à regarder la montagne autrement qu'à travers uniquement les sports de neige. Chamrousse 4 saisons ou la commune du bien-être peut proposer des activités qui respectent la nature, la biodiversité, la faune et la flore, les cembraies qui font partie de ses atouts naturels.

L'ADHEC formule le vœu qu'enfin la commission environnement soit l'outil qui permette, en amont de tout projet de la commune ou des régies, son amélioration par la discussion, les échanges contradictoires et les propositions collectives.

Ainsi l'ADHEC propose de réaliser la piste de luge en auge (cf. Morzine) de la façon suivante :

- Utilisation du tracé de la piste de luge actuelle (depuis le haut jusqu'en bas du télésiège des Gabouraux),
- Piste en auge enterrée, les côtés hauts de l'auge affleurant au niveau du terrain naturel,
- Piste recouverte de neige en hiver, permettant l'utilisation des luges actuelles en saison hivernale,

Les avantages de cette solution sont :

- Pas de nouvel équipement, pas de défrichage d'un espace nouveau, coût réduit, pas de modification du fonctionnement hivernal, luge d'été plus attractive, du fait d'un fonctionnement non guidé demandant un pilotage par l'occupant. Une étude devra être réalisée pour gérer les éventuels problèmes de ruissellement et écoulement des eaux.

De même pour le tracé du téléski du col de Balme présenté lors de la dernière commission environnement et qui a provoqué un désaccord de l'ensemble des membres présents et pour certains (dont l'ADHEC) *son abandon*. Il est nécessaire que ce projet soit reconsidéré. En effet, la liaison avec Casserousse est déjà assurée avec « le chemin des pisteurs ». D'autre

part, les terrassements sur un sol peu stable (cargneule) ne peuvent qu'entraîner des éboulements et des glissements de terrain.

Le ferrailage et bétonnage nécessaire à la fabrication et l'entretien d'un manteau neigeux minimum sur un versant exposé plein sud est totalement inopportun ; ce tracé largement emprunté l'été par de nombreux randonneurs pour atteindre le col de Balme serait entièrement détruit.

Les travaux de cabinet d'études doivent aussi tenir compte des expertises d'usage. Il est regrettable que le projet de Casserousse n'ait pas été étudié dans sa globalité et que les différentes expressions dans l'enquête publique n'aient pas été étudiées.

Avec la concertation les projets peuvent être améliorés et seront d'autant plus acceptés.

Nous souhaitons qu'une vraie volonté politique se dégage en 2022 pour écouter, échanger, consulter, négocier pour répondre aux besoins des chamroussiens, pour conjuguer positivement économie, tourisme et respect de l'environnement.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à nos respectueuses salutations.

A Chamrousse le 11 janvier 2022

A.Hugonin
Présidente



Adresse : ADHEC association reconnue d'intérêt général
34 chemin des épilobes 38410 Chamrousse
Adresse mail : adhec38@gmail.com Téléphone : 04 76 25 26 27/06 87 54 57 08
Site WEB : ww.chamrousseenvironnement.info
Page FB : chamrousse environnement

